



Régie intermunicipale
des déchets de la Rouge

Comité vigilance

Compte rendu
Mercredi, le 2 novembre 2011 à 18h30 au bureau de la Régie

PRÉSENCES

M. Jean-Louis Ouellette, représentant de la RIDR;
M. Normand Girouard, représentant de la ville de Rivière-Rouge;
M. Grant MacKenzie, CRE;
M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens

Aussi présent, Mme Marlène Perrier et M Marc Forget de la RIDR

Absence

Mme Jackline Williams, MRC d'Antoine-Labelle

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté.

2- COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 14 septembre 2011.

M. Ouellette fait la lecture du compte rendu du dernier comité.

3- Suivi du compte-rendu :

a) Royauté biogaz

Questionnement sur les infrastructures actuelles que disposent le LET en ce qui concerne le captage des biogaz ainsi que sur le cycle de production de biogaz du LES.
Questionnement sur les odeurs actuelles, proviennent-elles du biogaz ou la senteur des vidanges en décomposition? Des informations seront transmises aux membres à la prochaine rencontre.

M Forget informe le groupe que selon Genivar l'amortissement pour une installation capteur et d'élimination des biogaz serait très longue voir au alentour de 15 ans. Les marchés de crédit carbonés sont actuellement aux ralentis et il est difficile de prévoir pour le futur. Une étude pour un estimé d'évaluations d'un tel projet qu'en au captage et à l'élimination des biogaz coûterait près de 10 000\$. De plus, un tel projet doit tenir compte des exigences futures du MDDEP sur l'élimination des matières organiques. Par exemple, une baisse du volume d'enfouissement entrainerait une baisse des biogaz servant à l'amortissement.

b) Goélands

M MacKenzie suggère que les tableaux de dénombrement soient agrémentés de graphique illustrant l'évolution par endroits.

M. Forget explique que le projet d'achat d'une toile de recouvrement journalière des vidange est regardé présentement par la direction. Les renseignements puisés chez les utilisateurs de ce genre d'équipement jusqu'à maintenant ne démontre pas de gain en ce qui concerne une baisse de la population des goélands. Le gain serait sur l'espace du site et les coûts dans son ensemble.

c) LES recouvrement, mise à jour.

M. Forget explique que les travaux du LES sont, à toute fin pratiquement, terminés, l'ensemencement manquant a été fait cet automne ainsi que le nettoyage des ponceaux et des fossés. L'empierrement manquant sur une petite portion du talus ne serait pas significatif selon Genivar. De plus, le paiement provisoire a été accepté suite à la visite d'inspection des lieux par Genivar. La balance, soit environ 90 000\$, serait retenu d'ici la fermeture du dossier.

4. Dépôt du rapport Surveillance environnementale du biogaz

Questionnement sur les taux d'oxygène plus bas dans nos rapports que les normes. La RIDR prendra les informations pour répondre aux membres.

5. Varias.

a) Définition termes scientifiques et explication

Les définitions vulgarisées des termes scientifiques des éléments analysés sont remises aux membres.

b) Formation pour espace clos

Mme Perrier explique que la RIDR fera donner une formation à quelques employés pour les espaces clos.

M Ouellette explique que des murs de soutènement existent pour garantir la sécurité de nos travailleurs, ces murs peuvent également être loués. Des accidents mortels sont déjà survenus à cause de négligence.

c) Projet de relocalisation des travaux de triage

M Forget informe les membres que la direction étudie la possibilité de relocaliser les travaux de triage qui se font actuellement sur la tranchée. Le but de cette relocalisation est la sécurité des travailleurs et l'efficacité globale.

d) Information sur rapport modifié MDDEP « Quantité de déchets ICI versus le total ramassée par la collecte municipale »

M Forget informe les membres que la RIDR a produit à la demande unanime du comité mixte un rapport amendé pour l'année 2010. Le but étant d'ajuster les volumes de ICI éliminés et de permettre à ses municipalités de bénéficier des crédits pouvant y être associés. M Forget explique que les municipalités ont ou auront la responsabilité de caractériser ses volumes au MDDEP.

e) Analyse de l'eau secteur rivière terrain M. Pierre Telmose

Après avoir constaté une couleur bleutée de l'eau d'une source souterraine sur son terrain, M. Pierre Telmose demande à la RIDR, si c'était possible, de faire une analyse de cette eau. La RIDR fera faire cette analyse dès que possible.

f) Rapport par la firme SM

M Mackenzie suggère que si possible la firme SM présente leur rapport avec les normes maximales.

6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 20h50. La prochaine rencontre aura lieu jeudi, le 8 décembre 2011, à 18h30.

Le directeur général par intérim

Marc Forget